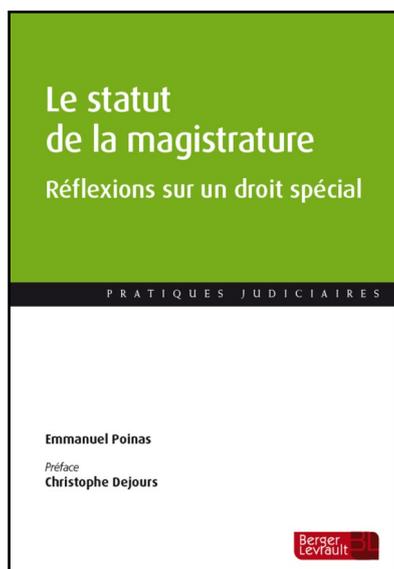


Le statut de la magistrature

Réflexions sur un droit spécial

De Emmanuel Poinas



Quelle loi applique-t-on à ceux qui appliquent la loi ?

En France, l'autorité judiciaire est qualifiée par la Constitution de « gardienne des libertés individuelles ».

Cette éminente mission est assurée par de nombreux auxiliaires de justice et de nombreux agents publics, parmi lesquels un peu plus de 9 000 magistrats participent à « rendre la justice ». Ils relèvent d'un droit destiné à garantir l'indépendance des tribunaux judiciaires : le statut de la magistrature.

La question que se propose d'aborder le présent ouvrage est la suivante : si le statut de la magistrature était une application, donnerait-elle entièrement satisfaction à ses utilisateurs ? Au demeurant, qui seraient les utilisateurs ? Les justiciables ? Les magistrats ? Les représentants du pouvoir exécutif et législatif ?

Le statut de la magistrature se présente comme un droit spécifique, et plus encore un droit spécial. Spécial par son objet (comment encadrer un corps d'agents « indépendants »), il l'est aussi par son histoire (pour le moins tourmentée) et par sa structure (fragmentaire et articulée sur d'autres textes).

Le statut de la magistrature est aussi un objet politique. L'examiner revient à s'intéresser à la question de la structuration de l'État et de ses missions.

L'ouvrage traite de manière exhaustive l'évolution du magistrat : de la Révolution jusqu'à la V^e République, des épreuves d'admissibilité à la retraite. Exposé d'un droit peu exploré, il permettra à tous d'appréhender de manière innovante le droit qui fonde l'indépendance des tribunaux.

Emmanuel Poinas, magistrat de l'ordre judiciaire depuis 1994, est actuellement conseiller à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence et délégué général du syndicat CFDT-Magistrats. Il a dirigé le syndicat FOMagistrats de 2010 à 2014 et participé à la défense individuelle de nombreux magistrats, ainsi qu'au documentaire *Sois-juge et tais-toi*. Il est également l'auteur du *Tribunal des algorithmes. Juger à l'ère des nouvelles technologies* (2019, Berger-Levrault).

Parution : 10 mars 2022

Collection : Pratiques judiciaires

Broché : 656 p. | 16 x 24 cm

Prix : 42 € TTC

Réf. 572100

ISBN : 978-2-7013-2127-1



Sommaire (extrait)

Préface

Introduction

Livre 1^{er} – Approche théorique du statut de la magistrature

Titre 1^{er} – Exposé des normes principales

Titre 2 – Indépendance et pouvoir de direction

Livre 2 – Le travail juridictionnel

Titre 1^{er} – Présentation des concepts

Titre 2 – Présentation du cadre juridique

Titre 3 – Mise en œuvre des textes

Titre 4 – Contestations et voies de recours

Livre 3 – L'intégration au sein du corps judiciaire

Titre 1^{er} – Histoire des concepts

Titre 2 – Présentation du cadre juridique

Titre 3 – Mise en œuvre des textes

Titre 4 – Contestations et voies de recours

Livre 4 – La carrière judiciaire

Titre 1^{er} – Présentation des concepts

Titre 2 – Présentation du cadre juridique

Titre 3 – Mise en œuvre des textes

Titre 4 – Contestations et voies de recours

Livre 5 – L'Inspection générale de la justice

Titre 1^{er} – L'inspection, présentation historique

Titre 2 – L'Inspection générale de la justice, présentation juridique

Titre 3 – La place de l'inspection, révélatrice d'une aporie

Livre 6 – Le pouvoir disciplinaire

Titre 1^{er} – Histoire des concepts

Titre 2 – Présentation du cadre juridique

Titre 3 – Mise en œuvre des textes

Titre 4 – Contestations et voies de recours

Livre 7 – Le départ du corps judiciaire

Titre 1^{er} – Approche du jugement dernier

Titre 2 – Exposé des normes juridiques

Titre 3 – Application des normes juridiques

Conclusion

Index

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire ou autre service de presse.

Contact Presse : Nathalie Veuillotte

06.17.42.24.44 / nathalie.veuillotte@berger-levrault.com

Plus d'information sur berger-levrault.com, rubrique « Maison d'Édition »